



## Vendredis en congés compté doubles sans limite ?

-----  
Par Fenril49

Bonjour,

Je travaille du lundi au vendredi uniquement mais à chaque fois que je souhaite poser un vendredi, le samedi m'est compté en plus.

Cela n'est pas gênant si je prends une semaine complète à chaque fois, puisqu'au final j'aurais bien droit à mes 5 semaines.

Mais si je prends par exemple 2 semaines l'été, et que je prends 9 vendredis dans l'année, je me retrouve avec 2 semaines (12 jours) + 9 vendredis x2 (18 jours), soit au final 3 semaines et 4 jours réels de congés.

Je souhaite donc savoir si cela est légal qu'un salarié puisse avoir moins de 5 semaines dans l'année à cause de ce système aberrant ?

Car si je prends l'exemple en posant des lundis au lieu des vendredis, je peux bien avoir l'équivalent de mes 5 semaines au total...

Merci d'avance pour votre aide.

-----  
Par kang74

Bonjour

$12 + 18 = 30$  .

Par de là le calcul de CP est le même pour tout le monde qu'on travaille 1 ou 6 jours dans la semaine .

A savoir qu'on part du premier jour de congé ( ou vous auriez dû travailler) jusqu'au jour de reprise .

Donc poser votre Vendredi compte toujours 2 jours ce qui vous fait 3 jours off puisqu'on ne vous compte pas le Dimanche ( ceux qui pose un mercredi n'ont pas cette chance ...)

Non seulement c'est légal mais c'est la règle .

Dans le contexte il vous est néanmoins plus favorable de poser le lundi pour avoir 3 jours off qui ne vous coûte qu'un jour de congé .